

Actualités et clôture d'année 2022 :

2023 démarre avec Parcoursup, l'Assemblée Générale, et tous les événements dans chaque école !

Chers adhérents FCPE,

Pour les parents de lycées, nous tenions à rappeler l'importance de bien suivre cette période de l'année car nous sommes très sollicités sur ces questions d'orientations.

Un petit rappel pour les parents de lycéens, nous avons publié il y a quelques semaines une [infographie concernant Parcoursup](#) sur [notre site](#). Retrouvez ci-dessous le visuel de notre infographie en petit mais nous vous invitons à bien consulter le site FCPE Sarthe mais aussi <https://www.terminales2022-2023.fr/> et <https://parcoursup.fr/>.



Concernant les parents de collège mais aussi de Primaire, nous souhaitons revenir sur une réunion de cette semaine qui aura certainement des impacts sur beaucoup de collèges, de collégiens et de futurs collégiens du Département. Lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), instance consultative autour du Conseil Départemental, du Préfet et du Directeur Académique, nous avons eu à travailler sur la question de la carte scolaire des collèges. Après avoir récupéré bon nombre des indications des Conseils Locaux (Collège et Premier Degré) et des acteurs locaux (élus et associatifs) nous avons pu appréhender ces décisions. Merci à tous ceux qui nous ont répondu à ce sujet.

Petit point de résumé :

Le Conseil Général a proposé une modification dans le zonage pour 6 collèges sarthois (Léo Delibes à FRESNAY SUR SARTHE, Le Joncheray à BEAUMONT SUR SARTHE, La Madeleine au MANS, Jean Rostand à SAINTE JAMME SUR SARTHE, Petit Versailles à LA FLECHE et Vieux Chêne à LA FLECHE). La sectorisation se veut une évolution afin de désengorger certains établissements plus chargés afin de permettre à d'autres moins remplis d'être rééquilibrés. Au nom des parents, nous avons salué le dialogue qu'il a existé dans les Conseils d'Administration des collèges en question. Nous avons néanmoins souhaité rappeler certains points de vigilance autour de ces choix. En effet, repenser les secteurs signifie pour nous également un besoin de réflexion à avoir concernant les locaux (dont certains sont dramatiquement dégradés), la restauration, les transports (les temps de transport, les flux, le respect des habitudes familiales,...), le respect des fratries, la prise en compte des options, des classes ULIS et SEGPA dans ces zones (et le manque de place flagrant dans certaines zones, en particulier en Nord Sarthe), les besoins urgents de réflexion sur certains collèges qui souffrent d'une carte scolaire déséquilibrée (entre autres, les collèges de l'Épine et Vercel) et le besoin bien plus grand de concerter les différents acteurs de l'éducation et de la vie publique dans ces zones (comme les écoles primaires et leurs représentants parents, les représentants des personnels, les élus locaux). Pour plus d'informations, nous restons à votre disposition.

Enfin, ces modifications de sectorisations semblent se mettre en place dès la rentrée 2023. Et à partir de 2024, d'autres réflexions d'ampleurs seront menées pour les autres collèges.

Lors de cette réunion autour du Préfet, le Conseil Régional a souhaité présenter une modification des tarifs votés pour les transports. Autour de François Perrignon de Troyes, vice-président du comité régional FCPE Pays de la Loire et représentant de notre fédération sur les questions de transports, nous avons rappelé combien cette augmentation semblait disproportionnée. La région Pays de la Loire étant l'une des deux seules en France, à ce jour, à avoir fait ce choix politique d'augmenter les coûts de transports pour les élèves alors qu'elle est pourtant une région en forte progression au niveau économique voir [Bilan économique des pays de la Loire](#)

En effet, l'augmentation devrait faire passer l'abonnement annuel de 110€ à 150€. Une telle hausse représente une augmentation du tarif de plus de 36%. Nous nous sommes inquiétés de cette hausse qui ne prend pas en compte les difficultés de certains sur le plan financier, et alors qu'aucune tarification sociale n'est mise en place. Nous avons en outre souligné combien cette hausse était disproportionnée en comparaison avec l'évolution de tarification dans les autres régions de France, mais aussi par rapport aux études économiques qui relèvent une augmentation maximale des coûts de 12% et non pas de trois fois plus, comme ici en Région Pays de la Loire.

Afin de terminer cette année sur des notes plus positives, nous tenions à saluer tous les parents impliqués dans nos conseils locaux et tous les parents qui font vivre nos écoles. Certains d'entre nous auront vécu des festivités de fin d'année dans leurs écoles et les échos de vos fêtes nous réjouissent toujours. Bravo à vous !

*Pour poursuivre dans ces idées de rencontres et de partage, nous souhaitons profiter de cette fin d'année civile pour vous souhaiter de **BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE** et vous inviter à vous préparer pour notre futur rendez-vous de rentrée dans quelques semaines. En effet, nous nous retrouverons en début de premier trimestre pour notre Assemblée Générale.*

Notre Assemblée Générale Annuelle est pour nous un temps privilégié pour vous retrouver et échanger sur nos actions passées et à venir. Cette édition 2023 se déroulera autour du thème

Assemblée Générale F.C.P.E Sarthe 2023
l'école inclusive et ses acteurs.

Nous souhaitons en faire **un moment fort d'identification et de valorisation de nos capacités à intégrer** ; un moment d'échange et de prise de conscience de notre pouvoir à agir.

Chaque Conseil Local est invité à envoyer plusieurs parents membres à notre Assemblée Générale.

Chaque adhérent est tout autant le bienvenu lors de ce moment privilégié d'échange et de réflexion collective. Il s'agit pour nous de partager sur nos expériences, mais aussi d'approfondir notre connaissance du vécu de nos amis parents d'élèves qui s'investissent dans la vie des écoles, collèges et lycées, afin d'aborder cette année 2023 avec une énergie renouvelée et une force d'action plus intense encore.

Pour tous ceux qui le souhaitent, l'Assemblée Générale étant également l'échéance de renouvellement des instances internes, **les candidatures aux postes d'administrateurs sont ouvertes**. Il s'agit là d'une action clé qui garantit le dynamisme de notre association FCPE ainsi que l'assurance pour les parents d'élèves, grâce à leurs représentants, de voir leurs droits portés et défendus dans de nombreuses instances au sein desquelles des sièges sont alloués à la représentation de l'ensemble des parents dans notre département. Vous trouverez prochainement l'appel à candidature et le mémoire sur le rôle de vos administrateurs à la FCPE Sarthe.

Conseil cinéma de décembre : [Le film " Tempête " qui sort dans les salles aujourd'hui \(cliquez sur texte pour accéder à la bande annonce\)](#)

Bien à vous,

Les administrateurs FCPE Sarthe